3ème ANNÉE — PRINCE-ALBERT, SASK., JEUDI 27 MARS 1913 — No. 2

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

ABONNEMENTS:
Un an (Canada).......$1.00
Un an (Etranger).......$1.50

ANNONCES:
La ligne (1ère insertion) $0.12
Insertions subséquentes 0.08
Mariage, Décès, Naissance. - - - - .25

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Le seul journal français de la Saskatchewan

REDACTION: 405, 13ème RUE

ADMINISTRATION: 1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask.

A. F. AUCLAIR, O. M. I., *Rédacteur en Chef* — Publié par la Cie La Bonne Presse, Ltée — J. P. DAOUST, *Administrateur*

Champ d'apostolat

Le dernier rapport officiel du recensement de 1911 porte la population catholique du Canada à 2,833,041 sur une population totale de 7,206,643.

Il y a donc approximativement dans notre pays *trois* personnes qui professent la vraie religion de Jésus-Christ contre *huit* qui gisent dans les ténèbres de l'erreur ou de l'indifférence religieuse.

S'il est consolant de constater que la religion catholique l'emporte facilement en nombre sur l'une des 78 sectes quelconques qui se partagent le reste de la population il n'est pas moins triste de penser que 4,373,602 citoyens du Canada ne jouissent pas encore de la divine lumière de la foi catholique et ne participent pas aux moyens de sanctification de la seule véritable Église.

Le champ d'apostolat est vaste, les ouvriers peu nombreux. Chaque catholique, dans la sphère de son influence à le devoir de faire resplendir dans sa vie et ses œuvres la lumière de la vérité et des vertus du Christ et de chercher à gagner des âmes à Dieu. "Si tu ne peux rien par toi-même et directement, doit-il se dire avec le *Catholique d'Action*, vas-y du moins de ton influence et de tes aumônes. Si tu ne peux écrire tu peux parler; si tu ne peux parler tu peux prier. Si tu ne peux donner de leçons, tu peux toujours donner de l'exemple."

La Législation directe

Droits politiques considérables offerts au peuple dans la Saskatchewan

II

Nous avons donné précédemment le résumé du bill de *Législation directe* voté à la Chambre provinciale.

Notre Assemblée Législative fait preuve de magnanimité à l'égard du peuple. Elle offre à tous les citoyens électeurs de la Saskatchewan le droit de contrôler ses actes et d'avoir une part directe dans le gouvernement du pays (excepté toutefois en matière financière).

Le geste est beau, et il nous semble que le peuple ne saurait manquer d'y applaudir. En tout cas, un prochain plébiscite nous dira si, oui ou non, les électeurs de la province acceptent le cadeau princier qui leur est offert.

D'ici là, afin de pouvoir donner consciencieusement notre vote, nous avons à nous demander si l'innovation qu'on nous propose est une mesure juste et sage, en elle-même d'abord, et dans ses conséquences ensuite.

En elle-même, la *législation directe* n'est pas autre chose qu'une application très étendue de la consultation populaire. Or, il faut bien reconnaître que la consultation populaire ou *plebiscite*, n'est pas opposée à la loi naturelle, mais qu'elle est plutôt conforme au bon sens et à la raison,

Nous ne voulons pas discuter ici la valeur relative des différentes formes de gouvernement. Rappelons seulement que le droit naturel n'en condamne aucune. Que ce soit la monarchie tempérée, constitutionnelle ou absolue ; que ce soit la république ou l'aristocratie, tous ces régimes politiques ont leurs avantages et leurs inconvénients. Tous ont existé parmi les peuples, avec des nuances diverses, se mitigeant parfois considérablement les uns les autres. Eh bien, sous n'importe quel régime il y a eu des consultations populaires.

Le plébiscite a été de tout temps pratiqué, depuis les familles patriarchales, dont les membres se réunissaient pour prendre une décision sous la présidence des anciens de l'assemblée, jusqu'aux temps modernes où l'on a vu trancher tant de questions par le suffrage universel. Même le régime théocratique des Juifs n'excluait pas certains plébiscites, comme on le voit par l'histoire de Saül, de David, de Roboam,

Bon gré, mal gré, il faut bien qu'un souverain, si absolu soit-il, s'enquière des besoins de son peuple, s'il veut faire de bonnes lois.

La loi, en effet, dit St Thomas, est un *ordre de la raison*, fait pour le "bien commun".. Or, l'un des meilleurs moyens de connaître si un "ordre" ou une mesure quelconque, est raisonnable et utile au "bien commun", c'est évidemment de consulter l'ensemble des citoyens ou des membres de la communauté. Il peut arriver sans doute qu'un peuple se trompe sur ses véritables intérêts, mais la sagesse d'un seul homme ou de quelques hommes seulement n'est-elle pas sujette à des illusions aussi bien et plus encore peut-être que celle de la nation tout entière ?

Le vieux proverbe ; "Vox populi, vox Dei" (La voix du peuple est la voix de Dieu) n'est-il pas encore souvent l'expression de la vérité ?

On nous ripostera sans doute que consulter un peuple ou bien lui donner le droit de faire des lois sont deux choses fort différentes.

Il est vrai que "faire des lois" dit davantage que "donner un conseil". Mais le souverain peut très bien consentir à ce que la consultation populaire devienne *ipso facto* un acte législatif. On ne voit pas au nom de quel principe il serait empêché d'accorder cette faveur à son peuple, si les circonstances lui montrent qu'il procurera ainsi plus efficacement le bien général des citoyens.

Dira-t-on qu'en le faisant il affaiblirait le principe d'autorité ? Nous ne le croyons pas. Le principe d'autorité est sans doute intangible. La loi naturelle nous dit: "Tout pouvoir vient de Dieu ! *Omnis potestas a Deo !*" Mais il faut se rappeler qu'elle dit aussi : "Le salut du peuple est la loi suprême ! "Salus populi, suprema lex;"

Et si l'appel au peuple se fait d'après le consentement et dans les limites fixées par l'autorité supérieure, on ne voit pas bien en quoi cette autorité serait affaiblie. Il en serait tout autrement si l'appel au peuple se faisait d'une façon violente, désordonnée, contrairement aux lois et à la constitution du pays. Ce serait alors la revolte ou la révolution. Ici, rien de semblable. Le droit de *législation directe* n'est pas un droit qu'on pourrait appeler "révolutionnaire"; c'est une faveur légitimement concédée par une autorité prudente et sage.

On nous dira peut-être encore : "En donnant au peuple le droit de faire lui-même ses lois, vous faites venir l'autorité du peuple et non pas de Dieu." Mais c'est là un pur sophisme qui ne tient pas debout. Il ne faut pas confondre l'"origine" du pouvoir avec son "exercice". L'origine du pouvoir est divine, c'est vrai ; mais ceux qui détiennent et exercent le pouvoir dans la société sont des êtres humains.

Dieu a créé la société et en la créant il a voulu qu'il y ait en elle l'ordre, et non pas le désordre et l'anarchie. L'autorité vient donc de l'ordre social, c'est-à-dire de Dieu même qui est le premier auteur de cet ordre. Après cela, Dieu n'a pas révélé que le peuple—c'est-à-dire la majorité des citoyens— n'aurait jamais une parcelle d'autorité. Le Créateur de la société est par le fait même le Créateur du pouvoir, mais il s'est abstenu (sauf en ce qui concerne la nation juive et l'Eglise) de désigner les personnes qui détiendraient ce pouvoir.

Il n'y a donc pas la moindre difficulté devant le droit naturel, à ce que l'autorité supérieure, royale ou républicaine, associe avec elle, dans ce même pouvoir, la majorité des électeurs. Et dans ce cas, l'on doit dire, non pas que l'autorité vient du peuple, mais que le peuple, la Chambre ou le roi, exercent conjointement l'autorité sociale qui vient de Dieu.

Evidemment, les partisans de l'absolutisme royal nous contrediront toujours. Mais nous les défions de détruire notre raisonnement, Le gouvernement absolu n'existe d'ailleurs plus dans l'empire britannique depuis longtemps. Et ce n'est pas nous, catholiques, qui regretterons la tyrannie d'Henri VIII ou d'Elisabeth. Si, à cette triste époque, l'autorité souveraine avait été modérée par le contrepoids du "suffrage populaire" légitimement et "librement exercé", l'histoire n'aurait probablement pas à enrégistrer tant de persécutions sanglantes et tant de ruines morales et religieuses.

Ceci nous amène à parler des conséquences probables du droit de "Législation directe".

Ce sera le sujet d'un prochain article.

La découverte des eaux souterraines

St-Hubert, Golden-Plain, P.O. Sask.

Je m'y attendais quelque peu, mais pas à ce point. A la suite de mon article, paru dans le Patriote de L'Ouest, au numéro du 6 février dernier au sujet de la découverte des eaux souterraines par Monsieur l'abbé Marthon, on s'est permis de mettre en doute, non seulement la science, mais jusqu'à l'existence du fameux ingénieur hydroscope.

Aux plus incrédules je ne vois qu'une réplique à donner : "Ecrivez plutôt vous-mêmes, à Monsieur l'abbé M. Marthon, curé de Négrondes, (Dordogne) France, et puis attendez sa réponse......".

Pour ceux qui me font l'honneur d'admettre au moins son existence, je demande la permission d'ajouter ici quelques détails circonstanciés: Monsieur l'abbé Marthon, est un *prêtre en charge d'âmes*, actuellement encore curé, desservant une double paroisse du diocèse de Périgueux, dûment autorisé par son évêque à quitter sa résidence, de temps à autre, pour faire bénéficier de ses connaissances hydrologiques telle ou telle contrée où il a été fait appel à son talent.

Le 8 novembre dernier il m'écrivait en ces termes: "Je pars pour l'Afrique j'ai mon "*celebret*" depuis hier. Un vieux prêtre assure le service de *mes deux paroisses*."

Sans doute, ces seuls renseignements ne constituent pas, par eux-mêmes, une preuve irréfutable que Monsieur l'abbé Marthon est infaillible dans la recherche des eaux souterraines, et à personne jusqu'ici je me suis permis de demander une foi aveugle dans sa science. Mais, ces quelques détails ne sont-ils pas suffisants pour nous autoriser à croire que nous avons au moins quelque chance d'avoir affaire à un assez brave homme ? Le reste viendra en son temps. Moi-même, avec vous, j'attends des preuves avec une certaine impatience, il a été dit précisément, dans l'article du 6 février, qu'à l'arrivée de l'ingénieur hydroscope un certain nombre d'expériences seront faites, à Saint-Hubert, sur le terrain qui avoisine l'église. J'ajoute aujourd'hui : plusieurs témoins dignes de foi seront requis pour assister aux premières expériences; personne ne sera exclu du terrain d'essai. Les résultats fidèlement enrégistrés seront signés par les témoins et rendus publics, aussitôt que possible par la voix des journeaux. Alors seulement, nous nous permettrons de demander au public non pas encore d'avoir une confiance sans limite dans l'infaillibilité de la science de Monsieur l'abbé Marthon, mais simplement de juger lui-même, si l'on peut sans s'exposer à être taxé d'imprudence, faire appel à ses connaissances hydrologiques.

En attendant les preuves à faire sur la terre canadienne, je ferai remarquer que Monsieur l'abbé

(A Suivre en 5ème page)

De par le Monde

Terrible cyclone dans l'Ouest Américain.

Dans la nuit de dimanche un cyclone s'est abattu sur la ville d'Omaha et les régions environnantes sur une largeur de 5 milles. Le nombre des morts est de 225, celui des blessés 694 ; maisons démolies 450; pertes matérielles plus de $5,000,000 et environ 3,000 maisons ont subi des dommages La grandeur du désastre dépasse celui de Régina, l'été dernier.

Inondations dans l'Ohio et l'Indiana.

Dans la ville de Dayton l'eau est monté jusqu'à six pieds dans les rues. Toutes les communications sont rompues. Il y a plusieurs pertes de vie. A Columbus des ponts sont emportés. Les rivières débordent dans les États de de l'Illinois, de l'Indiana et du Missouri.

Tempête dans l'Ontario.

Le même soir le vent soufflait en tempête sur le nord de l'Ontario. A Cobalt l'église catholique a été démolie. Plusieurs villes ont subi de gros dommages.

Le revenu du Canada.

Le revenu du Canada pour l'année financière se terminant le 24 mars s'élève à $170,000,000, augmentation de $30,000,000 depuis le dernier exercice.

Anglais, Russes, Galliciens, etc.

1500 immigrants sont arrivés samedi à Winnipeg. Sur ce nombre il y a 800 Anglais, 150 Russes, 140 Italiens, 113 Galliciens, et 242 Allemands. Plusieurs se dirigent vers le nord de la Saskatchewan.

Colonie de nègres.

40 nègres et négresses venant de l'Oklahoma sont arrivés à North Portal, Sask., en route pour le district d'Edmonton.

Ranch de renards argentés.

L'élevage des renards argentés se pratique avec succès dans l'Ile du Prince-Edouard.

Règlementation des "Scopes,"

Le bureau de censure des vues animées à Montréal défend les exhibitions de meurtre et de vol et toute attaque contre un corps religieux, dans les représentations cinématographiques. Excellente mésure.

Elections générales.

Les deux partis préparent activement la prochaine lutte électorale, qu'on dit imminente.

On laisse entendre que les élections pourraient bien se faire en juin.

Encore la réciprocité.

Cette question aura une part importante dans la prochaine campagne électorale de l'Alberta.

Mort du Cardinal Respighi.

Le cardinal Respighi vient de mourir à Rome, à l'âge de 70 ans.

Le siège d'Andrinople.

Les Bulgares se sont emparés des premières lignes de défense autour des forteresse d'Adrinople qui est en état de siège depuis six mois.

L'Autriche gagne son point.

Le Monténégro à consentit à laisser partir les étrangers de la ville de Scutari sur la demande de l'Autriche. Les puissances insistent pour que Scutari appartienne au futur état indépendant de l'Albanie.

Demande de désarment.

Le congrès des socialistes à Brest demande que la France et l'Allemagne opèrent au plus tôt un désarmement proportionnel et insiste pour obtenir d'autonomie de l'Alsace-Lorraine.

Morts au Sahara.

Un détachement de soldats français a été anéanti par une attaque d'indigènes de la tribu des Berbères, au Sahara.

Record de ballon dirigeable.

René Rumpelmayer a franchi une distance de 1,492 milles en ballon dirigeable de Paris à Kharkov, en Russie.

Un nouveau diocèse.

Des rumeurs qui semblent autorisées circulent depuis quelque temps et disent que les lignes de certains diocèses dans l'est des États-Unis seraient changées prochainement de manière à en former un nouveau dont le point central serait la ville de Worcester.

Deuxième convention des Franco Canadiens de l'Alberta le 10, 11 et 12 juin

L'Association du Parler Français d'Alberta a décidé que la deuxième Convention des Canadiens-français d'Alberta aurait lieu cette année les 10, 11 et 12 juin.

Un comité d'organisation fut nommé avec instruction de se mettre à l'œvre sans délai pour organiser cette convention.

Ce comité se compose de MM. C. H. Bélanger, Léo Savard, Alex. Lefort. Rev. M. Ouellette, R. A. Blais, L. A. Giroux. L. Dubuc. A. Robitaille et Alex Michelet.

Il est dès à présent certain que des personnalités de marque viendront de la province de Québec rehausser par leur présence la convention de juin.

Le comité d'organisation arrêtera très prochainement le programme des travaux de la prochaine convention qui sera immédiatement communiqué à la presse.

Un travail important sera fait par le Comité d'Organisation, afin que l'assistance à la convention soit au minimum d'un millier de nos compatriotes.

Évangile

Du Dimanche de Quasimodo

En ce temps-là, sur le soir du même jour, qui était le premier de la semaine, les portes du lieu où les disciples se tenaient assemblés dans la crainte des Juifs, étant fermées, Jésus vint, parut au milieu d'eux, et leur dit : La paix soit avec vous ! Et après ces paroles, il leur montra ses mains et son côté. A la vue du Seigneur, les disciples furent remplis d'une grande joie. Il leur dit encore une fois : la paix soit avec vous. Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie moi-même. A ces mots il souffla sur eux et leur dit : Recevez le Saint-Esprit : les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et il seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. Or Thomas, l'un des Douze, appelé Didyme, n'était pas avec eux lorsque Jésus vint. Les autres disciples lui dirent : Nous avons vu le Seigneur. Mais il leur répondit : Si je ne vois pas la marque des clous dans ses mains et si je ne mets pas mon doigt dans le trou des clous, et ma main dans la plaie de son côté, je ne croirai point. Huit jours après, comme les disciples étaient encore dans le même lieu et Thomas avec eux, Jésus vint, les portes étant fermées, et paraissant au milieu d'eux, il leur dit : La paix soit avec vous ! Il dit ensuite à Thomas : Mettez ici votre doigt, et considérez mes mains ; approchez aussi votre main, et mettez-la dans mon côté, et ne soyez plus incrédule, [illegible]

Petit Calendrier

[illegible]

Les grands hommes modernes

[illegible]

Des savants [illegible] les Stéfansson [illegible] question :

Quel avantage [illegible] l'humanité [illegible] découverte des pôles ?

Tout mûrement réfléchi [illegible] pesé, les savants en sont arrivés à cette conclusion [illegible]

Ni la science ni l'humanité ne retireront aucun profit [illegible] découverte.

Que peut faire [illegible] à l'humanité, qu'il y ait une [illegible] libre au pôle nord [illegible] glace — fût-ce un pylône au pôle sud, puisque jamais nul de la famille humaine n'y aura accès ? Qui voudrait s'amuser à courir là planter des choux ou des pommes de terre ?...

Mais voilà : on veut ressusciter à tout prix le paganisme : il faut déifier l'homme, la suppression du "homme Dieu" en 1793 n'ayant eu qu'un lamentable fiasco ! On est plus malin que cela, aujourd'hui ! On abaissera autant le "homme Dieu," et avec plus de certitude, que l'on aura plus élevé l'homme. C'était d'une simplicité aussi enfantine que l'oeuf de Colomb : c'est étonnant que le diable ait mis dix-neuf siècles pour trouver ça contre le Christ !—Et, tout en déifiant l'homme, on ne dit pas (chez les *déificateurs*) qu'il faut faire le silence sur tout ce qui est le produit des vertus. Ils sont passés maitres dans l'art d'établir partout la conspiration si redoutable du silence !

++++

Connaissez-vous l'ile Molokaï ?...

—Elle n'est pourtant pas aussi difficile à découvrir que les pôles. Elle fait partie des Iles Havaï, dans l'Océanie. Cependant, on ne la connait pas ; on refuse de la connaitre.

En avez-vous peur ?...

—Aller aux pôles, ce peut être, souvent, la mort.

Aller à l'ile Molokaï...oh ! quelle mort !... Voir tomber longuement, lentement, son corps en lambeaux sans pouvoir l'empêcher ; circuler, cadavre animé recouvert de quelques restes de chair putrefiée, au milieu de centaines d'autres squelettes ambulants, c'est affreux !... Et cela, durant une vie, plus ou moins longue.

Non, n'approchez pas de cette île : c'est l'île des LÉPREUX...

La lèpre !—la terreur des nations depuis les temps bibliques.

N'approchez pas !...

—Mais, soyez tranquilles : personne ne s'aventure en ces parages !

Ils sont des parias, ceux qui vivent là !

Presque tous !

Ce sont des maudits !...

—C'étaient des maudits : personne ne leur parlait de résignation [illegible]

[illegible]

++++

[illegible]

[illegible] la Maison [illegible] effrayant redoutable, les malheureux morts-vivants [illegible]

En voici [illegible] représentent en [illegible] En vain, lui [illegible] du supplice [illegible] qui l'attend.

Il sourit et fait le signe de la Croix...

Il est loin déjà ! Plein de santé, de vie, d'avenir heureux, jeune, il vole vers ces parias...

Il les console : eux sont étonnés, attendris... Il leur montre le ciel... il prie, il pleure avec eux...

Et plus jamais, il ne peut sortir de cette île : sa mère mourante l'appelât-elle à son chevet, il est condamné, séquestré.

Dès l'instant où il a mis le pied sur ce sol maudit, il est mort pour tout le monde, pour sa mère bien aimée... comme pour les autres, mais il vit : il sait, vivant, qu'il est mort...

++++

En 1889, une petite note perdue dans quelques rares journaux catholiques, annonçait la mort, des suites de la lèpre, en l'île Molokaï, du Révérend Père DAMIEN, âgé de quarante-neuf ans, né en Belgique, religieux des Saints-Coeurs de Jésus et de Marie...

Oh ! quel noble Bienfaiteur de l'humanité !...

—Lui a-t-on élevé une seule statue ?...

La conclusion ? direz-vous.

—La voici :

Un autre sublime fou de la sublime folie de la Croix a pris aussitôt la place de l'illustre lépreux Père Damien et est en train de pourrir debout... le sourire, un sourire d'ange sur les lèvres, tandis que les parias le bénissent et lui baisent ces mains qui, peut-être, ne peuvent déjà plus tenir ni toucher la Sainte-Hostie, le Pain des forts !...

—Pauvres prêtres humbles, ignorés, gratifiés simplement de la grande conspiration du silence !...

Martyrs de la Charité, du suprême Amour !...

Héroïques Bienfaiteurs de l'humanité, je baise vos pieds sacrés dont la radieuse pourriture rayonne d'un reflet divin et fleure le plus incomparable parfum !...

—Et je vous envie !...

ETIENNE DEVIGNOLES

Moncton, mars 1913.

LA PAGE DU DIMANCHE

Oui et Non !..

Monsieur l'abbé,

Ne soyez pas surpris si je ne fais pas mes Pâques cette année, mais vous comprenez, l'expérience de la vie vient avec l'âge et je ne suis plus assez naïf pour croire comme tant d'autres à toutes ces balivernes. D'ailleurs, si vous voulez être sincère, vous avouerez vous-même que maintenant surtout, *il faut être de son temps...* etc...

Croyez, Monsieur l'abbé....

Signé : ..X

***

Cher Monsieur,

Je serai court et je suis sûr que vous me comprendrez :

Il faut être de son temps !...

Refrain banal que l'on jette chaque jour à la tête de tout homme assez fort pour se raidir contre le torrent.

Il faut être de son temps !...

Oui !... quand on est du vulgaire !... quand on n'est qu'une goutte d'eau semblable aux autres gouttes d'eau dans cette mer vivante qu'on nomme la foule !

Oui !... quand on ne songe qu'à bâtir une fortune immense sur des spéculations hasardeuses !

Oui !... quand on veut à tout prix parvenir et jouer son rôle dans une politique plus ou moins droite.

Oui !... quand philosophe habile, on est doué d'un de ces esprits souples et vides qui peuvent se gonfler à volonté de l'air ambiant !

Oui !... lorsqu'on excelle à tourner des vers de circonstance et qu'on a des fleurs toujours prêtes et un encens banal pour fêter les berceaux, les couches nuptiales et les cercueils des grands !...

Oui !... lorsqu'on possède un de ces talents prodigieux qui peuvent adopter indifféremment la mode du jour et celle du lendemain... comme un valet change de livrée en changeant de maître !

Alors oui !... il faut être de son temps !...

***

Mais quand on se sent au cœur de la générosité et de la noblesse !..

Quand on nourrit dans son âme cette audace et cette fierté qui aiment tout à la fois l'antique et le nouveau...

Lorsqu'après s'être sondé sous l'œil de Dieu, en écartant tout orgueil et toute présomption, on se reconnait une mission....

Lorsqu'on se sent, quoiqu'on fasse pour les étouffer, des lumières et des flammes intérieures capables d'éclairer et d'échauffer l'avenir..

Alors !..

Il ne faut pas être de son temps !..

Il faut être de tous les temps !..

Comme la Vérité !

***

Si vous n'avez rien en vous de ce feu magnanime !.

Si votre âme n'est pas assez grande pour s'étendre dans tout cet espace,..

Soyez de votre temps !.. Soit !

Mais ne raillez pas ceux qu'il ne peut contenir.

LE FRANC-TIREUR.

Si !...

Si j'étais catholique, disait un ministre protestant, je voudrais pratiquer ma religion sans honte, aux yeux de tous. Je voudrais me dépenser, me sacrifier et même aller me faire tuer quelque part pour le service du Christ !

Si j'étais catholique !..

Fleurs d'évangile

La mort du missionnaire

La mort du missionnaire est toujours particulièrement suave ou glorieuse.

Oui, suave, même alors qu'il meurt abandonné de tous, loin de ses frères dans l'apostolat, comme François Xavier, sous un hangar de feuillage dans l'île de Sancian. Oui, suave, même alors que, de sa voix défaillante, il ne peut plus faire descendre dans l'hostie le consolateur de sa vie... Oui, suave, parce que ce Divin ami n'est pas loin, parce qu'il est là présent, sinon sous les espèces sacramentelles, du moins d'une présence invisible, que l'âme du missionnaire sent et comprend. Il est là et son souffle passse sur le pauvre visage amaigri.... Il est là et son murmure parvient à l'oreille du mourant avec une douceur infinie... Il est là et à la voix de Jésus, d'autres voix se mêlent : voix des anges des nations infidèles qui viennent le remercier. Sois béni, ô notre frère, sois béni, toi qui nous as prêté tes paroles et tes mains ; tes paroles pour semer la vérité, tes mains plus augustes et plus puissantes que nos ailes, pour porter les âmes vers Dieu... Et c'est aussi la voix des âmes qu'il a sauvées et qui, du haut du ciel, se penchent, agitant des palmes et des couronnes, et lui disent : Monte, monte, ô toi notre père et notre bienfaiteur : monte pour partager la gloire que nous te devons.

Et à toutes ces voix du ciel, le visage baigné des clartés de la vision divine qui semble commencer, le missionnaire répond par des sourires et des actes d'amour, et bientôt son âme se détache et, dans un grand coup d'aile, monte vers le beau pays que l'on ne quitte plus.

Il est mort notre missionnaire. Il est mort, loin de son pays, où personne peut-être ne songe à lui, excepté son vieux père et sa vieille mère qui, à chaque heure du jour, pensent à leur absent bien-aimé.

Il est mort non moins courageux et plus sublime encore, parce qu'il s'est sacrifié à une idée plus haute, que nos soldats et nos marins tombant au loin pour la Patrie !

Il est mort, et son beau cadavre, plus glorieux sous le ciel que le corps d'un amiral.

Un vaisseau pavoisé n'ira pas le chercher aux extrémités du monde, pour le faire saluer sur toutes les mers par l'artillerie de toutes les nations, et le canon ne grondera pas au port qu'il avait quitté jadis dans l'enthousiasme de sa jeunesse.

Il est mort et pas une main amie peut-être ne jettera des fleurs sur sa dépouille. Je me trompe : les fleurs ne manqueront pas : les églises fleuriront, les chrétientés fleuriront, toutes les vertus fleuriront sur la terre où il dort, et l'Eglise entière sera embaumée du parfum de ces floraisons écloses de la tombe.

Mais parfois la mort suave devient glorieuse et rédemptrice. Voici un peuple, qui chérit ses ténèbres et repousse la lumière que lui présente l'Eglise. Il faut frapper un grand coup, il faut que le sang des missionnaires rejaillisse jusqu'à ses yeux pour les dessiller. Voici la bataille et l'athlète. Cet homme si grand dans sa vie va grandir encore dans sa mort au delà de toute mesure. Il est condamné, bafoué, insulté par un tyran, et il est plus grand que ce tyran. Il est torturé par le bourreau, et il terrifie le bourreau par sa majesté et sa patience. Il chante, au milieu des tortures, la victoire de son grand Dieu sur la mort et sur l'enfer. Les païens sont venus contempler son supplice et ils sont saisis d'horreur et d'admiration. Hier ses sermons les ennuyaient : aujourd'hui, chacune de ses plaies est une bouche éloquente qui crie la vérité. Et les païens l'écoutent, et les bourreaux l'écoutent, et les persécuteurs l'écoutent et ils s'en vont se frappant la poitrine comme le centurion, et disant : cet homme était vraiment l'envoyé de Dieu ! Il est trop grand cet homme, il est plus grand que l'humanité !

Et quand tout est achevé, quand il ne reste plus au prétoire que quelques membres épars baignant dans le sang, on recueille ces membres comme des reliques sacrées ; on les place sur les corps des malades et ils ont pitié des malades ; on les place sur le coeur d'un peuple et ils ont pitié de ce peuple et ils le convertissent.

Bientôt la nouvelle traverse des mers et l'on apprend en Europe que l'Eglise de Dieu compte un martyr de plus. Un immense frémissement parcourt le monde. La foule se précipite dans les églises, une clameur monte vers le ciel : *Te Deum laudamus !* Nous te louons, Seigneur, Elle te loue, mon Dieu, la blanche et splendide armée de tes martyrs : *Te martyrum candidatus laudat exercitus.*

Un jour, une grande dame de la cour du Portugal, Dona Béatrix de Pereira, apprend du roi Dom Pedro que son fils vient d'être mis à mort pour la foi dans les Indes. Après les premières larmes arrachées à sa douleur maternelle, elle revêt ses plus beaux habits, ses plus riches joyaux, et entraînant la foule dans une église, elle entonne avec elle un *Te Deum* remerciant Dieu de lui avoir donné et repris son glorieux fils, Jean de Britto, apôtre et martyr du Maduré.

Il y a aujourd'hui en France bien des femmes qui pourraient apprendre demain qu'elles sont mères de martyrs. Oh ! gloire à vous, femmes chrétiennes, car je suis sûr que si vous donnez un jour à Dieu un martyr vous serez aussi sublimes que Dona Béatrix. Vous saurez dire, vous aussi, votre *Te Deum, Te Deum* pour ce glaive, *Te Deum* pour ces chaînes, *Te Deum* pour chaque goutte de votre sang versée par les veines de votre fils !

Et toi, aussi, ô France, terre nourricière d'apôtres et de héros, toi aussi, chante ton *Te Deum :* Dieu t'a donné de glorieuses légions de martyrs, il t'en donnera encore et bientôt peut être. Ils mouraient, il y a quelque temps, en Chine, sublimes, aux applaudissements du monde ému jusqu'aux larmes ; toi, ne les pleure pas ! Ils sont la rançon de tes péchés. Ils sont ta gloire. Chante Dieu qui te les a donnés et repris.

Te Deum, France ! *Te Deum* pour chaque goutte de ton sang versé par tes fils, car avec ces gouttes de sang, ils ont écrit sur toutes les plages du monde ton amour pour Jésus-Christ.

L'abbé COUBÉ

SOIS GAI

Sois gai par charité.
RENÉ BAZIN.

Sois gai pour les jeunes, qui montent
L'âpre sentier que tu parcours
Et qui déjà, tout haut, escomptent
Un avenir plein d'heureux jours.

Sois gai près de ceux qui soupirent
Après un sort nouveau, meilleur,
Et par cela même conspirent
Contre leur possible bonheur.

Sois gai pour les vieux, dont la lutte
A fait ployer le chef branlant,
Et qui, de minute en minute,
Sentent leur corps plus chancelant.

Sois gai puisqu'il est dans le monde
Du soleil, des fleurs et des chants,
Et que la nature féconde
A d'autres fils que les méchants.

Sois gai pour qu'un sourire entr'ouvre
Les lèvres du déshérité.
Pour que tout cœur fermé se rouvre,
Sois gai, sois gai par charité.

COIN SCIENTIFIQUE

L'âge des betes

Les savants sont souvent fort embarrassés quand il s'agit de déterminer l'âge maximum que peuvent atteindre certains animaux, soit aquatiques, soit terrestres.

Dans un vieux manuscrit de la Bibliothèque nationale traitant cette question en détail, on raconte que l'on a capturé, en 1497, dans un lac de Hongrie, un brochet qui n'avait pas moins de 270 ans. Ce poisson portait un anneau de cuivre à la mâchoire inférieure et, sur cet anneau, se lisait une inscription marquant qu'il y avait été mis en 1230, soit 267 ans auparavant.

Il paraît que 400 ans n'est pas chose extraordinaire pour une baleine et, comme les naturalistes nous l'apprennent, on peut facilement constater l'âge de ces bêtes par leurs fanons qui augmentent régulièrement chaque année.

Le buffle vit de 18 à 20 ans. On croit généralement que chez les singes, les grandes espèces atteignent la quarantaine. Le lion arrive à 50 ans et Shaw parle de deux individus qui auraient vécu à la Tour de Londres, l'un 63 et l'autre 73 ans,

A l'état sauvage, l'éléphant atteint aisément 150 ans.

En général, les oiseaux vivent longtemps. Les faits qui le démontrent sont peu nombreux, à cause de la difficulté que l'on a de suivre ces êtres dans leur vie errante. Cependant, l'on connait quelques exemples de leur longévité. Girardin parle d'un héron qui avait 52 ans lorsqu'il fut tué, ce qu'attestaient les vervelles ou anneaux qu'il portait à l'une de ses pattes. Pris une première fois, en 1731, dans une chasse au faucon, ce héron fut abattu d'un coup de fusil près de Saint-Dié, en 1780.

La preuve de la longévité des cigognes est également acquise. On cite un couple qui était venu nicher pendant plus de quarante ans sur le toit d'une maison voisine de la cathédrale de Strasbourg.

Nous sommes mieux renseignés sur la durée de la vie des oiseaux que l'on élève en domesticité ou que l'on retient captifs.

Les oies, par exemple, peuvent vivre très longtemps. On en cite âgées de 80, de 120 ans même. Un homme de Glasgow mettait, dit-on, deux oies en vente : un amateur voulait acheter le jars, un autre la femelle :

Ils ont, disait le vendeur, vécu quarante-huit ans ensemble, il ne faut pas les séparer.

D'après le naturaliste allemand Dr Kortsbeit, le ver vit environ 10 ans. Les fourmis, en particulier les femelles, atteignent jusqu'à 15 ans. La grenouille peut vivre jusqu'à 10 ans et la salamandre des Alpes attend même 10 ans. Il n'est pas rare de voir des crapauds ayant 40 ans et on cite une tortue du Jardin zoologique de Berlin qui a porté sa carapace pendant plus de trois siècles !

La plus grande horloge du monde

La plus grande horloge que l'on connaisse est l'horloge du palais de Westminster. Ses quatre cadrans ont chacun vingt-deux pieds de diamètre. A chaque demi-minute la grande aiguille avance de près de sept pouces. L'horloge va huit jours et demi, sans avoir besoin d'être remontée. Il faut deux heures pour remonter l'appareil de la sonnerie. Le balancier a dix-neuf pieds de longueur, les roues sont de fonte, la cloche d'heure a deux pieds de hauteur et cinq pieds de diamètre ; elle pèse plus de 14 tonnes, et le marteau pèse plus de 100 livres.

DROLERIES

Oh ! la femme !

—Qu'est-ce que vous faites cet été ?

—Un voyage d'agrément.

—Vous amenez votre femme ?

—Mais non, voyons, puisque je vous dis que c'est un voyage d'agrément !

A la Sorbonne

L'examinateur au candidat :

—Citez-moi un inventeur célèbre de l'antiquité.

—De l'antiquité ?.. Adam.

—Pourquoi Adam ?

Parce qu'il est l'inventeur d'une brosse qui a gardé son nom : (La brosse Adam)

Prénom imprévu

Les paysans ont toujours un goût prononcé pour les prénoms baroques ; lorsqu'ils déclarent un nouveau-né, ils vont cueillir dans le calendrier des saints ahurissants, oubliés, invraisemblables, et en accablent leur malheureux rejeton.

Ainsi, il y a quelque temps, un brave cultivateur se présentait à la mairie pour déclarer un enfant du sexe masculin né le matin même.

—Quel prénom ? interrogea le secrétaire.

— —Pivépape, répondit le paysan avec un sourire de triomphe.

—Comment fit l'employé ahuri.

—Pivépape, articula l'heureux père.

Le secrétaire expliqua au père que, s'il tenait absolument à ridiculiser son dernier né, il pouvait l'appeler Lin, Clet, Venant ou Onésiphore, mais non Pivépape, ce nom ne figurant pas sur le calendrier..

—Il n'est pas sur le calendrier ! s'emporta le paysan, rouge d'indignation. Regardez plutôt..

Le secrétaire regarda et, à la date du 5 mai, lut : saint Pie V, pape.. Après avoir ri, il inscrivit l'enfant sous le nom de Pie ; c'était suffisant..

Bon caractère

Deux médecins sont appelés auprès d'un client qui vient d'être victime d'un accident à la main. L'un d'eux déclare qu'il faut amputer deux doigts ; le second est d'avis qu'il faut absolument en amputer trois....

—Non, deux seulement, insiste le premier.

—Trois ! maintient le confrère.

L'autre, alors, bon enfant :

Allons, va pour trois !.. Ne n'allons pas nous chamailler pour si peu..

UNE BONNE BLAGUE

Un monsieur venait dernièrement réclamer au bureau d'un grand quotidien qui avait faussement annoncé sa mort.

Il tomba sur un chroniqueur humoriste très connu qui aime fort à mystifier ses semblables, et, le prenant pour le directeur, lui explique son cas :

—M. le direcreur, j'apprends par votre journal que je viens de mourir.

—Si c'est "mon" journal qui l'annonce, répond froidement le chroniqueur, le fait est vrai.

—Mais puisque me voici devant vous bien en vie, riposte le monsieur étonné, ne pourriez-vous pas insérer une rectification ?

—Impossible, monsieur, impossible, nous ne corrigeons jamais une information parue dans notre journal.

Puis, voyant la mine ahurie du monsieur, l'humoriste conclu, avec un charmant sourire :

—Cependant, puisque la chose vous tient tant à coeur, et pour vous prouver que je n'y mets pas de mauvaise volonté, si vous voulez, je mettrai demain votre nom dans la liste des naissances..

MALENTENDU

Une jeune dame (dans une pharmacie.) "Ne peut-on pas prendre de l'huile de ricin sans en sentir le goût?"—*Le pharmacien*: "Pourquoi pas ? rien de plus facile, je vais vous préparer la chose. Vous voudrez bien prendre place en attendant et accepter un verre de sirop de framboise."—*Elle* : "Vous êtes trop bon." Et, un moment après : "Avez-vous préparé la médecine ?" —*Lui* : "Vous n'avez donc rien senti ?"—*Elle* : "Quoi donc ?"—*Lui* : "L'huile de ricin dans la limonade ?"—*Elle* : "Ah mon Dieu, c'est mon petit frère qui devait la prendre !"

LE PATRIOTE
DE L'OUEST

Tous articles, nouvelles, communications, destinées à la publication dans le PATRIOTE DE L'OUEST doivent être adressés et parvenu au plus tard le LUNDI MATIN à la Rédaction. 405, 13ème rue, Prince-Albert, Sask.

Pour toutes demandes concernant les abonnements, les annonces et les travaux de ville, et pour les envois d'argents, on doit s'adresser à l'Administration : 1303, 4ème avenue ouest, Prince-Albert, Sask.

PRINCE-ALBERT, SASK., 27 MARS 1913

Lettre ouverte à M. James McKay député de Prince-Albert

M. James McKay, M. P.
Député de Prince-Albert,
Ottawa, Ont.

Monsieur le député,

Si le gouvernement fédéral avait voulu, avec préméditation, blesser toute la population catholique de la Saskatchewan dans ses sentiments les plus délicats, il n'aurait pas procédé autrement qu'il l'a fait dans la nomination de son agent de colonisation française pour le nord de la province.

Il nous impose en effet à ce poste un franc-maçon notoire qui ne saurait nullement posséder la confiance voulue pour accomplir un travail de colonisation efficace dans les milieux catholiques et français

Nous aimons à croire que le député du comté de Prince-Albert a été mal informé, si cette nomination a été faite sur sa recommandation. Tel quel cet acte constitue à l'égard des catholiques de la Saskatchewan et du comté de Prince-Albert, en particulier, au moins une injustice et une insulte matérielles que notre représentant au parlement fédéral a le devoir de réparer au plus tôt. On verra bientôt si l'insulte a été préméditée.

Quoiqu'il en soit nous protestons hautement contre cette nomination et nous vous prions de remarquer, Monsieur le député, qu'il y va de votre intérêt de vous occuper de cette affaire au plus tôt.

Veuillez agréer, Monsieur le député, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le Premier Congrès de la Langue française

Congrès catholique

Sous ce titre le R. P. J. M. Rodrigue Villeneuve, O.M.I., a publié dans *La Bannière de Marie Immaculée* une belle étude qui serait à citer en entier. Nous en extrayons les passages suivants :

"Oui, chez nous, grâce au ciel, la religion est l'âme de la patrie, son principe de vie, le lien de sa pérennité, le talisman de sa survivance. Depuis les trois siècles que se chante dans le Nouveau Monde l'harmonie de notre histoire, la note catholique est la dominante : au point qu'il ne s'est pas écrit pour nous deux histoires, celle de l'Eglise et celle de l'Etat, mais une seule, l'histoire du Canada, toute catholique et toute française. "Au Canada", a écrit l'illustre académicien du Congrès, M. Etienne Lamy, à son retour en Europe, (1) "au Canada, le catholicisme n'a pas cessé de donner à notre race une intelligence et une loi de la vie.. Car il n'y a pour la France (pour celle d'Amérique aussi) à choisir qu'entre deux destinées : *ou vivre chrétienne ou mourir de ne l'être plus*".

En rappelant que les principaux organisateurs du Congrès furent Mgr Roy, M. l'abbé Stanislas Lortie— mort à la tâche — et M. Adjutor Rivard, l'auteur ajoute :

Un évêque, un prêtre, un fidèle, se mettant en campagne pour la gloire du parler français, c'était justice. "Comme hier, comme il y a cent ans, le maintien du catholicisme —c'est un protestant qui le dit(2)— semble être la principale condition de la persistance de notre race et de notre langue au Dominion." Or le catholicisme, ce n'est point l'épiscopat, ni le clergé, non plus que les laïques, mais c'est bien l'épiscopat, et avec lui le clergé, et avec l'un et l'autre un laïcat dévoué et fidèle.

(1) Echo de Paris, août 1912.

(2) André Siegfried : Le Canada, les deux races, ch. VII.

Cette union de toutes les énergies pour la conservation du parler ancestral, voilà ce qui seul devait faire, et ce qui a fait à la vérité, du Premier Congrès de la Langue française, un mouvement catholique.

Les trois admirables organisateurs en chef ont trouvé pour les aider, et dans les sphères parallèlement concentriques, de dignes auxiliaires. Avant tous Nos Seigneurs les évêques s'inscrivent, encouragent, stimulent. A leur suite, MM. les curés ébranlent leurs paroisses, les vraies molécules sociales, chez nous, on l'a dit maintes fois avec raison. Les communautés religieuses, les institutions publiques, les écoles, les couvents, apportent leur concours.

C'est le clergé donc, ce sont les religieux aussi qui mènent les bataillons du patriotisme."

L'impression produite par le discours de Mgr Langevin, à l'ouverture du Congrès, est caractérisée en ces termes :

"Puis c'est le tribun sacré qui parait : Mgr Langevin, O. M. I., archevêque de Saint-Boniface ; il porte le salut à Québec. Debout, fier de ce regard qu'il promène sur l'assemblée avec un sourire et des saluts qui n'ont jamais connu la flatterie, il est beau à voir pendant les minutes où des applaudissements anticipés n'achèvent plus de reconnaître en lui la force du droit, ainsi qu'elle s'incarne en un cœur d'évêque. Dites, vous, mille regards qui le contemplez, s'ils ne sont plus les Ambroise et les Athanase ? les Bourget, les Laflèche, les Taché ? Oreilles qui allez entendre son hymne de foi et d'amour, vous chanter le rôle toujours nécessaire de l'Eglise en notre histoire, les liens indissolubles qui doivent faire s'embrasser la patrie et la religion sur notre sol, et dénoncer le langage pareil que tiennent les ennemis de notre foi, dites maintenant s'il est patriotisme plus vaillant et religion plus sociale ?

"Présenté par Mgr Roy comme l'apôtre de l'Ouest et le champion de la liberté, a écrit un journaliste d'autorité, (3) l'archevêque soldat a reçu une des plus magnifiques ovations que j'aie vue. On se serait cru à l'Arena, lors du fameux discours de 1910.. Il faut lire ce discours.. admirable et passionnant.. dont certaines phrases devraient être apprises par cœur par toute la génération qui grandit. Que sont, hélas ! les mots décharnés et couchés sur le papier, auprès de cette parole où le passé de l'orateur, ses luttes, sa légende, pourrait-on dire, mettaient une si magnifique puissance d'émotion. C'est l'homme, son courage, sa fierté, sa joyeuse crânerie qu'on admirait avant tout. Au sortir de la salle, ce ne sont point les périodes harmonieuses, au rythme berceur, que commentait et redisait la foule, ce sont les phrases courtes, forgées comme à coup de marteau et qui sonnaient comme des appels de clairon. *La persécution décourage les races sans vigueur et les hommes sans conviction, mais elle provoque et ravive le courage des cœurs vaillants.— A ceux qui veulent nous arracher ce qui nous appartient, nous devons répondre avec une énergie toute française et une détermination toute britannique : "Ce que nous avons, nous le gardons."— Nous ne reconnaissons à personne le droit d'arrêter les Canadiens-Français à la frontière de Québec, et de leur dire : "Hors de là, vous n'êtes plus chez vous."— Nous sommes chez nous au Canada, partout où le drapeau britannique porte dans ses plis glorieux nos droits sacrés avec la trace de notre sang."*

L'admirable professeur d'énergie ! S'il pouvait donner son âme à cette foule qui l'acclamait."

Puis c'est le discours fameux de M. l'abbé Quinn qui inspire un saisissant rapprochement.

"C'est un prêtre aussi, l'abbé Quinn, qui va faire entendre la voix de l'Irlande. Un homme n'est éloquent que quand tout un peuple parle par sa bouche, a dit Donoso Cortès. S'il le fut ! Voix *catholique*, voix de gratitude, voix de souffrance, voix d'indignation, voix de sympathie, voix d'espérance, voix de triomphe, voix qui s'élève jusqu'à un courage et une grandeur que devra connaître la postérité, M. l'abbé Quinn mérite les embrassements de l'épiscopat, les attendrissements et les ovations de l'audience, tous ravis, transportés, pleurant, comme soulagés d'un lourd poids intime, comme éclairés d'un nouvel espoir, après de longues heures d'attente. Scène vraiment religieuse que celle-là pleine d'évangile, pleine de la plus pure et de la plus exquise charité. Des heures comme celle-là en font oublier bien d'autres. On la relie d'instinct à une autre, où tout un peuple aussi a parlé par la bouche d'un homme, en un congrès solennel, pour proclamer les mêmes droits : sur les lèvres deux noms viennent s'associer avec bonheur, en l'occurence, comme ceux de deux héros d'une même cause. Il fallait qu'à Notre-Dame en 1910, il y eût un discours de Bourassa, il fallait qu'à Québec en 1912, il y eût le discours d'une voix d'Irlande. A la vérité Dieu nous aime !"

(3) M. Omer Héroux, "Le Devoir", 25 juin 1912.

Bibliographie

LA BANNIÈRE DE MARIE IMMACULÉE.—L'édition 1913 — vingt et unième édition — de cette intéressante revue annuelle publiée par les RR. PP. Oblats, au Juniorat du Sacré Cœur d'Ottawa, pour favoriser le recrutement des vocations religieuses, nous arrive toute rayonnante de vie. Rédaction variée et de bonne venue littéraire où la note patriotique s'harmonise agréablement avec le motif religieux qui domine dans chaque article, narrations allègres et édifiantes, nombreuses illustrations et excellente typographie : tout contribue à faire de "La Bannière" une œuvre bien canadienne, également intéressante pour le lettré et l'homme du peuple, apte d'ailleurs à faire éclore le germe de la vocation religieuse dans les âmes privilégiées d'enfants, attirés par un idéal supérieur vers les immolations d'une vie plus parfaite.

L'article du R. P. Villeneuve sur "le Congrès de la Langue française —congrès catholique" est l'une des meilleures études que nous ayons lues sur ce sujet. Nous signalerons aussi le rapide exposé de "l'œuvre de la presse catholique de Winnipeg" qui fait conclure à bon droit avec l'auteur : "Vraiment il fait bon d'étudier l'Ouest catholique."

On peut se procurer "La Bannière de Marie Immaculée" au Juniorat du Sacré-Cœur, à Ottawa, au prix modique de 25 sous.

LOUIS HÉBERT, par Laure Conan (plaquette publiée à l'imprimerie de l'"Evénement", Québec). —Laure Conan est un écrivain canadien dont l'excellente plume a été constamment semeuse de bonnes pensées et de nobles actions. Le but de son récent opuscule est de mettre en lumière la belle physionomie d'un "oublié" — le premier colon du Canada, l'héroïque défricheur parisien au cœur d'apôtre. Avec l'auteur nous croyons que "l'œuvre du défricheur est vraiment l'œuvre de vie", et que le premier colon de la Nouvelle France personnifie "l'héroïsme obscur, l'humble et pur patriotisme", aussi souhaitons-nous que l'appel ému de Laure Conan fasse surgir un monument à Louis Hébert et à Marie Rollet, son admirable femme, ou sera glorifié "le travail de la terre, la force d'âme et les vertus de nos ancêtres."

LE GROUPE FRANÇAIS DU MANITOBA, par L. A. Delorme, de Winnipeg.— Le travail de M. Delorme d'abord publié en une série d'articles dans *Le Devoir* a suscité un vif intérêt. Indiquer les avantages incontestables, trop souvent ignorés toutefois, qu'offre l'Ouest canadien et spécialement le Manitoba, à la colonisation française, c'était faire œuvre éminemment utile et digne des meilleures félicitations.



RÉSUMÉ DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaitre personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du demandeur.

DEVOIRS.—Un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans. Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 âcres possédée ou cultivée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un possesseur de homestead de bonne foi peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat est de $3.00 l'âcre et les devoirs sont les suivants : résider sur l'un ou l'autre homestead, six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'enregistrement du homestead, y compris le temps nécessaire pour mériter les lettres patentes du dit homestead, et en plus, culture de 50 âcres extra.

Un colon qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes :

Prix $3.00 l'âcre. Devoirs : Résidence de six mois chaque année pendant trois ans, culture de 50 âcres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

La découverte des eaux souterraines

(Suite de la 1e page)

Marthon, parti en Afrique dès la première quinzaine du mois de novembre a su y soutenir sa réputation et y trouver du travail pour plusieurs mois. Il m'écrivait d'Alger, le 19 décembre : "Je ne pense pas pouvoir rentrer à Négrondes avant le milieu de février". Or les dernières nouvelles nous disaient que son séjour en Tunisie allait se prolonger encore bien au delà de ses expériences, et que sa présente campagne ne serait pas terminée avant Pâques."

Un semblable succès n'est-il pas déjà pour nous une garantie? Reproduisons ici de nouveau, le passage suivant de la première lettre écrite par Monsieur l'abbé Marthon, à la date du 7 octobre dernier: "*Je crois ne pas me tromper* lorsque j'ai nommé la présence d'un courant d'eau souterraine et son débit approximatif."

En présence des derniers succès d'Afrique et devant une affirmation aussi catégorique sortie de la plume d'un prêtre, y a-t-il réellement imprudence à préparer, dès maintenant, les voies à la campagne que l'illustre ingénieur hydroscope va bientôt nous faire l'honneur et l'immense avantage d'entreprendre dans nos contrées de l'Ouest Canadien?

Notre premier appel d'ailleurs n'a pas rencontré que des incrédules. Des applications ont été faites, nombreuses et significatives, de divers points de la Saskatchewan et de l'Alberta. En réponse aux lettres reçues, j'ai expédié des formules de pétitions à faire signer par les voisins, dans le but de grouper, sur une même liste, les diverses demandes qui pourraient êtres faites dans une même colonie.

Volontiers encore, j'ai expédierai des exemplaires à ceux qui voudront bien m'en faire la demande.

Les pétitions ou applications actuelles ont pour but principal de nous aider à tracer à Monsieur Marthon, son itinéraire ainsi qu'il en avait manifesté le désir dès sa première lettre.

Le système de groupement de recherches aussi nombreuses que possible, dans un même district, on le comprendra facilement, constituera un avantage pour tous et surtout pour l'ingénieur hydroscope: aussi ce système donnera-t-il non pas simplement une chance mais la certitude d'attirer Monsieur l'abbé Marthon.

Aucune formule particulière d'application n'est obligatoire. On pourra donc m'adresser des lettres privées, ou bien se contenter de de signer les listes de pétitions déjà lancées dans la circulation ou toute autre liste similaire.

Voici le texte des formules expédiées : "Nous soussignés demandons à Monsieur l'abbé Marthon, de venir faire bénéficier notre contrée de ses connaissances hydrologiques. Nous déclarons, par les présentes, que nous avons l'intention de faire exécuter par lui, sur notre propriété, des recherches, en vue de constater la présence d'eaux souterraines, et que nous sommes disposés à lui payer, en dédommagement, ce qui sera convenable, *après entente mutuelle.*"

Suivent, les signatures, le numéro de la Section, le Township, le Rang, le Mérédien, la Résidence, le Bureau de Poste, la Province.

Il ressort, du texte même de la formule ci-dessus, et il est donc bien attendu à l'avance que cette première application est une simple demande et n'engage personne à fond.

Une autre formule de contrat définitif sera présentée, en son temps, à chacun de ceux qui auraient fait cette première demande; et alors, à supposer que pour quelques uns, les termes du contrat ne paraissent pas acceptables. ils ne seront obligés ni de le signer, ni de faire exécuter les travaux de recherches.

Dans mon article du 6 février je disais: "Il va sans dire que Monsieur l'abbé Marthon étant prêtre et français, se propose de faire bénéficier de ses connaissances hydrologiques, de préférence, les colons catholiques et de langue française." Plusieurs ont pris cette réflexion dans un sens beaucoup trop exclusif. Pour répondre à certaines questions je dirai simplement: "Personne en principe, n'est exclus de cette entreprise. Les non-catholiques, aussi bien que n'importe quel résidant de langue autre que le français pourront être admis à signer les feuilles de pétitions, et leur application sera prise en considération tout aussi bien que celle des catholiques de langue française."

Jusqu'à nouvelle du contraire il reste toujours arrêté que notre Ingénieur hydroscope arrivera au Canada dans la première quinzaine du mois de mai prochain. On voudra donc bien se hâter de faire les demandes et de m'expédier au plus tôt les listes qui auront été signées, afin que nous puissions aussitôt que possible avoir une idée au moins des grandes lignes de l'itinéraire à tracer.

A supposer que certains groupements importants aient des raisons *très sérieuses* pour avoir les services de l'Ingénieur hydroscope à une époque plutôt qu'à une autre, on pourra nous en exprimer le désir en exposant les raisons, et nous ferons notre possible pour nous y conformer en arrêtant l'itinéraire à suivre. Cependant on comprendra facilement que nous ne puissions pas nous engager, en principe à donner entière satisfaction, dans ce sens à toutes les demandes qui pourraient vous être faites.

B. FALLOURD, ptre, F. M. I.
à Saint-Hubert,
Golden-Plain, P. O., Sask.

Il y a de la poudre dans l'air

Une fièvre de militarisme agite toutes les nations européennes.

La Belgique élève son effectif de guerre de 100,000 hommes à 150,000. La Suisse rappelle sous les drapeaux tous les absents. La France vote le service militaire de trois ans et augmente son effectif de 200,000 hommes. L'Allemagne élève son budget militaire à $200.000,000 et peut mettre 806.000 hommes en campagne: la France peut lui en opposer 570,000. Quelle horrible calamité si la guerre se déchaine sur l'Europe! Les armements formidables modernes peuvent-ils un jour ne pas faire explosion?

"L'Intransigeant," de Paris, prétend tenir de bonne source que si la France, aujourd'hui, se prépare à la guerre si activement, c'est que son gouvernement aurait appris, grâce à l'indiscrétion d'un diplomate italien, confirmée ensuite par ailleurs, que l'Allemagne avait invité l'Italie, comme l'Autriche, à se tenir prête à concourir avec elle, au mois d'octobre 1913, pour faire cesser l'état de malaise qui règne en Europe..

HIER ET AUJOURD'HUI

HISTORIQUE DE LA VILLE DE PRINCE-ALBERT

Écrit spécialement pour le PATRIOTE DE L'OUEST

PAR

M. LOUIS SCHMIDT

(Suite)

Nous jouissions en ce temps-là, de ce beau système scolaire, calqué sur celui de Québec et du Manitoba, où les catholiques et les protestants avaient chacun le contrôle de leurs écoles respectives, sous la direction du gouvernement.

Le R. P. Domneau fut nommé inspecteur des écoles catholiques pour le district de Prince-Albert. En cette qualité, et de concert avec les autres missionnaires, il établit de nouvelles écoles à St. Louis, St. Laurent, (côte est), Bellevue, Carlton, Batoche et Fish Creek. Il y en avait même deux dans cette dernière paroisse. Il parvint aussi, mais avec toutes les misères du monde, à établir une école séparée à Goschen, et à y acheter une propriété. Mais cette école n'eût pas une longue durée et on fut obligé de l'abandonner.

Enfin, en 1891 une ère nouvelle se levait pour l'église de Prince-Albert. Le diocèse de Mgr Grandin fut partagé. On en détacha une partie, au nord et l'est, pour en former le Vicariat Apostolique de Prince-Albert dont le premier titulaire, Mgr Pascal, arriva dans sa ville épiscopale au commencement d'octobre de cette année-là. Les catholiques alors peu nombreux, lui firent la meilleure réception possible, et malgré l'exiguité de la chapelle, on y vit là pour la première fois une fête solennelle et imposante: l'intronisation d'un nouvel évêque. C'est le P. Leduc, grand vicaire de Mgr Grandin, qui fit l'installation, en présence des Pères Moulin, Fourmond, Bigonesse, Blais, Domneau, Paquette, Lecoq, Vachon et Charlebois.

Avec l'arrivée du chemin de fer en 1890, l'immigration augmenta d'une manière sensible, et partout des établissement nouveaux se formèrent. Bientôt une grande pénurie de prêtres se fit sentir, et le nouvel évêque, qui n'avait que seize prêtres pour tout son vaste diocèse, dut se donner beaucoup de tourment pour pourvoir à tous les besoins. Mais l'indispensable était d'avoir une église plus convenable à Prince-Albert, et c'est par là que l'on commença.

Le 22 mai 1892, un événement mémorable et qui ne s'oubliera pas de sitôt, rassembla, non seulement tous les citoyens de la ville, mais quantité de catholiques des paroisses environnantes. Une excursion au Nord-Ouest, des évêques du Canada, amis de nos missions, avait été préparée et organisée par l'infatigable Père Lacombe, et ce jour-là cinq évêques, accompagnés de prêtres nombreux et d'autres grands personnages, entrèrent dans nos murs. Les autorités civiques les reçurent avec considération, et le maire Donaldson leur présenta une adresse respectueuse, à laquelle Mgr Taché répondit, ainsi qu'à deux autres de la part des Catholiques, anglais et français.

Mgr Pascal profita de cette circonstance pour faire bénir, par le plus ancien et le plus éminent de ces évêques—Mgr Taché—la pierre angulaire de sa cathédrale, et les travaux commencèrent immédiatement. A Noël, on eut le bonheur de célébrer les grandes solennités du jour dans le nouveau temple.

Peu après le départ des évêques, Mgr Pascal partait aussi lui pour sa première visite pastorale dans les missions du Nord. C'est le commencement d'une série de voyages qui n'est pas encore terminée. Les Etats-Unis, le Canada et la France sont tour à tour parcourus pour nous obtenir des missionnaires, car le besoin s'en fait sentir partout.

Les émigrants arrivent de tous les côtés, de nouvelles paroisses se fondent, et les anciennes se renforcent. On demande des Sœurs ici et là, et il n'y en a pas à leur donner.

La première paroisse à en être pourvue est St. Louis. Au mois de mai 1897, un contingent des "Filles de la Providence" nous arriva de St. Brieuc, France. Quelques unes restèrent à Prince-Albert et les autres se rendirent à St. Louis, où, après de bien humbles commencements, elles parvinrent à fonder un établissement qu'on peut appeler aujourd'hui florissant. De là elles s'essaimèrent dans les environs: à Domrémy, Bonne Madone, Howell, et jusqu'à Végreville dans l'Alberta. Mais St. Louis demeure la maison-mère, et c'est là qu'a lieu tous les ans la retraite de toutes ces bonnes Religieuses.

Le Lac Canard, Battleford, Prince-Albert, Saskatoon, et d'autres localités encore, reçurent successivement leur part de ces précieuses auxiliaires du prêtre. Ici ce sont des Sœurs de la Présentation de St. Hyacinthe, là les Sœurs de l'Assomption de Nicolet, les Sœurs Grises et de la Providence de Montréal, les "Dames de Sion" les Sœurs de la Charité du Nouveau-Brunswick, etc., etc.

Mais avant de faire l'énumération des œuvres catholiques, telles qu'elles existent maintenant il ne faut pas omettre le fait important qu'en 1907 notre vicariat apostolique fut érigé en diocèse régulier, mais sans changement de premier pasteur. Mgr Pascal se trouvait alors à Rome, pour sa visite *ad limina*, et ce n'est qu'en mars 1909 qu'il fut autorisé par NN. SS. Langevin et Legal.

Voici le bilan des œuvres catholiques du diocèse à l'heure actuelle: 73 prêtres, tant réguliers que séculiers et 5 frères convers; 137 Religieuses; 46 églises avec prêtres résidents; 95 chapelles desservies; une academie pour jeunes filles: 7 convents-pensionnats; 113 écoles avec 3,544 élèves; 1 orphelinat avec 73 orphelins; 3 écoles-pensionnats pour Indiens et 156 élèves; 4 hôpitaux; 3 séminaristes.

Population catholique	
du rite latin........	21,267
Autre rites..........	27,000
En tout........	48.267

Nous voyons par ce qui précède que si le pays a progressé d'une manière surprenante depuis vingt ans, l'Eglise n'est pas non plus resté stationnaire.

Je laisse maintenant au PATRIOTE le soin de nous tenir au courant des progrès en tout genre qui vont se dérouler sous ses yeux tous les jours, et je lui souhaite longue vie.

LOUIS SCHMIDT.

Mars 1913.

No. 2. FEUILLETON DU PATRIOTE DE L'OUEST

Quand même!

PAR

PAUL D'ARGES

(Suite)

—Lucien, dit fermement la jeune femme, en posant la main sur le bras de son mari; j'ai des comptes à payer, des enfants à nourrir. Comment as-tu pu nous oublier tous ainsi? Ah! je t'en prie mon ami, supplia-t-elle, en joignant les mains avec désespoir, sois bon, renonce à tes habitudes malheureuses, reprends la vie d'autrefois: nous étions si heureux! Tu te souviens de nos soirées tranquilles, après le gros travail du jour? Les enfants grimpaient sur tes genoux, et tu jouais avec eux, tandis que je cousais près de toi... Compare... es-tu plus content, aujourd'hui qu'alors? Aimes-tu mieux l'aspect attristé de ta maison que la joie qui accueillait ton retour?

—Assez d'attendrissements, fit-il, très brusque; ça ne prend plus. Si je veux régaler mes camarades avec ma paye, c'est mon affaire, je suppose!

Depuis ce jour l'argent se fit rare dans le petit ménage autrefois si à l'aise. Malgré ses prodiges d'économie, Alice ne parvenait pas à joindre les deux bouts. Tard dans la nuit, elle cousait, pour rajeunir les vêtements qu'elle avait cru hors d'usage et qu'elle était heureuse de retrouver maintenant.

Pour que ses enfants n'eûssent à manquer de rien, elle se privait de tout, prenant sur sa part de nourriture pour augmenter la leur.

Dans ces durs moments sa foi profonde la soutenait. Elle se revoyait le jour de son mariage, lorsque, prosternée aux côtés de Lucien, elle demandait à Dieu de lui donner des forces pour les épreuves à venir.

Certes, elles étaient lourdes, ces épreuves: si lourdres même qu'Alice se sentait quelquefois prête à défailler sous leur poids, mais Dieu, au Sacrement de Mariage a ajouté des grâces immenses et ceux qui le reçoivent avec de bonnes dispositions, en éprouvent la force. Cette force surnaturelle soutenait la jeune femme et lui donnait le courage de rester à son poste, épouse toujours dévouée mère attentive.

Le matin, en faisant ses commissions, elle entrait un instant à l'église et priait de tout son cœur; elle demandait avec la soumission, le courage de continuer sa vie sans bonheur.

Plusieurs fois, pour ses enfants elle essaya d'obtenir de l'argent de Lucien.

Ah! ils le tenaient ferme, ses mauvais amis, qui l'avaient détourné.

Trop peu énergique pour se défendre, il se laissait dominer par eux, qui se faisaient offrir l'absinthe et le cognac aux frais du malheureux.

Ce qui restait, après cela pour la marche du ménage—quand il restait quelque chose—était insignifiant. Un à un, pour subvenir aux besoins les plus pressants, Alice avait dû vendre les quelques meubles ayant une petite valeur: le buffet de noyer, les chaises rembourrées, le tapis carré, tout ce qui faisait le modeste confort du logis.

Puis, quand elle n'eut plus rien dont elle pût tirer quelque profit, elle envisagea sérieusement la situation, s'efforçant de la résoudre.

II

Jusqu'ici, elle n'avait confié ses enfants à personne. Sa seule consolation dans ses chagrins était la présence de ces petits être aimants qui la réchauffaient de leur tendresse. Elle mettait toute son âme, à leur montrer le droit chemin, à leur faire connaître Dieu. Devait-elle donc s'en séparer?

Car, le chef de famille oubliant ses devoirs, c'était elle, qui avait mission de le remplacer. L'entretien, la nouriture de ses chers mignons, elle devait l'assurer et la gagner par son travail. Un travail de femme c'est bien peu de chose; mais elle ferait tout son possible pour suffire à la tâche nouvelle qui lui venait.

Avant son mariage, elle avait appris tous les secrets de la couture; de son aiguille elle faisait tout ce qu'elle voulait: ce serait sa ressource. Par des voisins obligeants elle trouva quelques journées à faire, mais il lui fallut confier à d'autres ses trois petits!

Comme elle s'inquiétait, en pensant à eux, durant ses longues absences: "Que faisaient-ils: les surveillait-on?" Dieu eut pitié de son tourment. Les religieuses du quartier vinrent lui proposer de recevoir les trois enfants dans leur asile, tandis qu'elle irait au travail. Alice accepta avec bonheur cette offre qui enlevait un si cruel souci.

Lucien accepta sans objection de voir travailler sa femme pour ses enfants et pour lui. Car, s'il ne donnait plus d'argent, il continuait à venir, le soir, prendre son repas. Cette soupe qu'il mangeait de si bon appétit, il aurait dû rougir d'y toucher! Ce feu, auquel il se chauffait, c'était l'argent péniblement gagné par Alice qui servait à l'alimenter.

Marthe avait maintenant sept ans, et elle commençait à comprendre; elle avait voué à sa mère une tendresse passionnée tandis qu'elle fuyait son père. Alice avait beau la raisonner, lui dire qu'elle devait aimer et respecter son père, sans le juger, l'enfant invariablement répondait:

—Non, maman! il t'a fait trop souvent pleurer!

Beauchamp, Sask.

—M. Raoul Morin est de retour de Berthier-ville, (P.Q.) où il est allé se chercher une charmante compagne. A cette occasion, parents et amis se sont réunis pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux mariés.

—M. Herman Plough nous est arrivé aussi avec une délicieuse canadienne-française. Nos meilleurs vœux de prospérité à ce nouveau couple.

—Vive la Canadienne.
Et ses jolis yeux doux.
Il en est qui commencent à le croire.

—Et vous dont l'âpre hiver exerce la patience, vous qui chaque matin laissez de quelques pas le seuil de votre porte pour aller voir si les oiseaux reviennent, venez: j'en sais deux couples qui babillent gentiment depuis quelques jours dans nos grands arbres encore couverts de neige.

—Et maintenant à qui le tour?? Jeunes gens ne soyez point si difficiles de choix..jeunes filles ne soyez pas trop dures à toucher et vous, les belles-mères, mettez un frein à vos questions. Un peu de confiance en Dieu et l'élan de jeunesse cela n'a jamais gâté une vie. Les feuilles sont là toutes fraîches toutes vertes, quelques fleurs sont déjà épanouies et le vent chaud du sud nous arrive avec les échos de la douce chanson par laquelle la grande armée des oiseaux annonce son retour. Le sourire et le bonheur ne sont pas seulement l'apanage des plantes et des oiseaux, il doit y en avoir pour ceux que Dieu a créé leur roi.

—M. le curé Benoit revient du Bas Canada où il a fait une collecte importante au profit de notre église. Nos remerciements.

—On parle de nouveau du chemin de fer. C'est une brise qui souffle chaque printemps. Mais cette année elle nous arrive avec un air de certitude qui a raison des croyances les plus sceptiques. Les esprits entreprenants commencent à se remuer pour obtenir des contrats.

Qu'il vienne le roi du transport, c'est si triste de passer son hiver sur la grand'route pour aller vendre son grain à 20 milles au sud.

Le feu a complètement réduit en cendres la résidence de M. H. Brindamour. C'est tout juste s'il n'y a pas eu d'accidents de personnes. Rien n'a pu être sauvé du mobilier et des provisions. M. le curé qui tient à cœur de maintenir les bonnes traditions du vieux Québec a organisé une collecte au profit de M. Brindamour et de sa nombreuse famille. Honneur aux cœurs sensibles et généreux qui savent soulager le malheur. C'est à l'aune de l'épreuve que se mesure l'affection.

—Quelques jours auparavant l'incendie a aussi exercé ses ravages chez M. Angly un de nos nouveaux colons. Les dégâts aux bâtiments sont peu considérables, mais le malheur a voulu qu'en allant avertir leur père qui était chez un voisin, le fils aîné, un enfant de six ans, a eu les deux pieds gelés, et, sa sœur plus jeune, trois doigts de la main droite fort endommagés. Les deux enfants sont à l'hôpital de Humboldt. Nos sympathies à la famille et nos remerciements à ceux qui se sont offerts pour transporter gratis la mère et les enfants à la gare, ainsi qu'aux officiers du C.N.R. qui ont eu la délicatesse de ne pas exiger de prix de passage d'une pauvre mère que tant de malheurs venaient d'atteindre.

Une inscription de La Verendrye

Intéressante découverte historique

Près de Fort Pierre dans le Dakota sud, des enfants ont découvert par hasard une plaque commémorative portant l'inscription suivante: "Dans la 26ème année du règne du très illustre Louis XV. Pierre Gaultier de LaVerendrye a pris possession de cette région au nom de son Roi et Maître et au nom du Seigneur Marquis de Beauharnois en témoignage de quoi il a déposé cette plaque en l'année 1741." L'inscription est très lisible et porte au verso: "Cette plaque a été déposée par le chevalier de Lar en présence de St. Louis de Londette et de Amiotte le 30 mars 1743."

Avocat canadien à Rosthern

Nous avons le plaisir d'apprendre que M. J. E. Lussier, ancien secrétaire particulier de l'honorable M. Turgeon de Régina vient d'ouvrir un bureau d'avocat à Rosthern où il recueille la succession des affaires de l'étude légale S. F. Arthur.

M. Lussier qui est avocat pour la Saskatchewan depuis le mois de décembre dernier, est gradué de l'Université Laval de Québec. Il s'est perfectionné dans l'étude du droit en divers bureaux à Prince Albert, Humboldt et Régina, où il était en société avec M. A. A. Fisher. M. Lussier a acquis une excellente expérience des affaires légales au bureau du Procureur Général et il est avantageusement connu dans les centres français de la région de Prince-Albert. M. Lussier établira prochainement un bureau succursale à Duck Lake. Nous souhaitons le meilleur succès à notre jeune et brillant compatriote.

Et la fillette, pourtant, ne voyait pas couler toutes les larmes de sa pauvre mère. Alice en versait en secret, n'ayant d'autre témoin que Dieu. Le caractère de Lucien allait s'aigrissant, chaque jour d'avantage... et parfois, dans ses états violents d'ivresse, il s'oubliait jusqu'à frapper sa femme. Un jour, il jeta contre elle une pile d'assiettes: l'une d'elles en se brisant blessa profondément la malheureuse à la main.

Alice taisait toutes ces intimes souffrances; elle comparait, pourtant, le présent au passé, et, songeant au Lucien d'autrefois, à l'homme travailleur et rangé qu'elle avait épousé, confiante, elle avait besoin de tout son héroïsme chrétien pour ne pas haïr ceux qui lui avaient ainsi changé son mari et ruiné son bonheur.

Mais la courageuse femme avait beau taire ses chagrins, les voisins et les voisines n'avaient pas tardé à s'en apercevoir. A travers les murs peu épais de la maison, le bruit des disputes était parvenu aux oreilles attentives: le fracas des assiettes brisées n'avait laissé aucun doute sur ce qui se passait dans l'intérieur, jadis si calme de l'ouvrier.

Alice voyait bien, sur son passage les figures se nuancer de pitié. Elle surprenait des demi-mots de compassion. Puis, peu à peu, on lui parla ouvertement de ses misères, et chacun voulut lui donner conseil:

—Ah! madame Valière, lui disait-on, vous ne savez pas, il y aurait bien pour vous un moyen de faire cesser cela...

Alice était si malheureuse qu'elle prêta quelque attention au conseil:

—Quel moyen? fit-elle...

—Divorcez! c'est bien simple!...

—Jamais!

—Vous avez tort; pour sûr vous obtiendriez gain de cause...et même que nous vous servirions bien volontiers de témoins! C'est pitié, de voir une honnête femme maltraitée comme vous l'êtes...Avec ça, que l'on vous confierait certainement vos enfants!... et vous pourriez avoir la paix au moins, au lieu de la vie de galère que vous menez!

A ces paroles, la jeune femme tressaillit: Etre libre, être délivrée de cette existence affreuse qui était maintenant la sienne, lui semblait un rêve, un rêve inespéré. Elle faillit accepter avec bonheur le conseil qu'on lui donnait.

Mais, presque aussitôt, elle se ressaisit. Le souvenir du serment sacré qu'elle avait fait au jour de son mariage lui revint: elle s'était engagée devant Dieu à être fidèle à son mari *jusqu'à la mort*, et nul, en ce monde, ne pouvait la dégager de ce serment.

C'est Dieu qui a créé et sanctifié la famille; en établissant le mariage indissoluble, il lui a donné un caractère de dignité plus grande, il l'a fait chose sainte et respectable. Il a aussi voulu préserver de l'abandon les enfants, qui sont toujours les premières victimes du divorce. Sa loi défend donc la rupture du mariage: "Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni" a dit Notre-Seigneur. Aucune volonté humaine, après cet ordre divin, n'a le droit de considérer comme rompu le lien qui unit deux époux. La mort, seule, peut le briser.

Ces pensées surnaturelles envahirent l'âme d'Alice, apportant avec elles tout un regain de force. Certes, la chaîne était lourde, elle s'appesantissait chaque jour, mais le devoir ne peut pas être regardé de deux façons: il a une ligne droite, de laquelle il ne faut pas dévier. En un instant, le parti de la jeune femme fut pris: elle resterait pour obéir à Dieu, pour demeurer chrétienne sans reproche pour garder un foyer, une famille à ses trois petits enfants, qui souffraient aussi de ses malheurs... elle resterait enfin, avec l'espoir, si léger fût-il, de ramener quelque jour son pauvre Lucien, à des sentiments meilleurs.

Comme, après semblable résolution, elle fit une prière fervente! De son âme courageuse un appel ardent monta vers Dieu, demandant l'énergie, la patience dont elle avait besoin comme d'un pain quotidien!

Mais les voisines, moins pénétrées qu'elle de l'esprit chrétien ne cessaient de lui jeter au passage les mêmes conseils:

—C'est égal, Madame Valière à votre place, on sait bien ce qu'on ferait! c'est pas une vie...

—Je ne comprends pas que vous refusiez: la loi est pour vous.

—La loi humaine, peut-être, répondit simplement Alice. Mais si je vous écoutais, la loi de Dieu serait contre moi...

Malgré elles, ces femmes, l'admirèrent:

—C'est beau, la religion tout de même! dirent-elles, c'est pas pour les hommes, sûrement, que l'on supporterait ce qu'elle supporte, cette malheureuse!

III

Un soir, vers six heures, Alice venait de rentrer de son travail. Ses enfants, ramenés par elle, chantaient joyeusement, sans soucis eux, les mignons! Un coup violent fut frappé à la porte:

—Ouvrez.

Alice accourut; elle se trouva en face de deux hommes qui portaient un brancard.

—Faut pas vous effrayer, Madame, dit l'un, d'une voix un peu émue...c'est un accident. Votre mari...

—Lucien!... il est mort?.. et, d'un bond, elle se précipita vers la civière, soulevant le drap qui recouvrait le corps...

—Non pas, Madame, non pas, même, il avait encore sa connaissance quand nous l'avons ramassé tout à l'heure. Nous voulions le porter droit à l'hôpital, mais il n'a pas voulu:

—Chez moi, disait-il, chez moi!..

Il a pu nous donner son adresse, puis, après, il s'est évanoui.

Alice contemplait avec émotion la figure pâle, la bouche pincée, les yeux clos; d'un geste elle indiqua le lit, et les hommes l'aidèrent à y coucher Lucien.

(A suivre)

Chronique Locale

—La fête de Pâques a été célébrée à la cathédrale avec un succès et une solennité extraordinaire.

Malgé les grandes fatigues de la Semaine Sainte, les catholiques ont tenu ce jour là à montrer leur enthousiasme et leur foi.

Dès 7h½, la cathédrale était comble et c'est avec un véritable bonheur et une grande édification que tous ont pu constater que la très grande majorité était composée d'hommes.

Les "Chevaliers de Colomb" en corps, tenaient les premiers rangs et donnaient à tous le bon exemple de la foi et du devoir.

A 8h½ les "Dames de St. Anne décorées de leurs insignes venaient également montrer la foi des Canadienes et des Françaises.

Pendant cette messe le grand orgue fut artistement touché par Melle B. Gravel tandis que Mme E. Morier déjà bien connue chantait tour à tour le *Regina Cœli* de Roseweig. l'*Hosanna* de Granier et jouait avec un véritable talent un magnifique morceau de violon.

Les communions ce jour-là furent plus nombreuses que jamais et l'on sentait vraiment un souffle de bonheur passer sur notre paroisse catholique.

La grand messe fut célébrée pontificalement par S. G. Mgr. A. Pascal assisté par R. P. McCaffrey comme prêtre assitant et par M.M. A. Leboucher et Lebel comme diacre et sous diacre.

Un court sermon de circonstanstance fut éloquement donné par le R. P. McCaffrey curé de la cathédrale qui par quelques mots du cœur sut faire comprendre à tous la bonne harmonie qui doit toujours exister entre les catholiques d'une même paroisse.

Le chœur de chant, sous l'habile direction de Mme Morier a éxécuté avec un plein succès la messe solennelle de Wiegand.

Les solos ont été superbement exécutés par Mell Tynen, Mme Morier. M. et Melle Gravel, Mr. Quinlan et F. Harvey.

Le grand orgue était tenu par Mme S. Carrier.

En résumé la fête de Paques a été réellement belle à Prince Albert et tout le monde s'est rétiré heureux et content.

—Sa Grandeur Mgr. A Pascal a bien voulu visiter le jour du Vendredi Saint, les Catholiques détenus aux Pénitentier de Prince Albert. l'aumônier remercie bien sincèremet Monseigneur pour les bonnes paroles qu'il a adressées, après le Chemin de Croix, à ces pauvres infortunés.

—Nous sommes heureux au nom des catholiques de féliciter M M. J. Guédo, O. Cartier et Amos O. Brien pour leur zèle dans le but ériger une chapelle à 6 milles au nord de Prince Albert et aussi nous remercions tous les généreux souscripteurs.

—La Banque d'Hochelaga travaille activement à l'installation de son bureau succursale. L'aménagement sera prêt dans quelques-jours dans la bâtisse Bradshaw où des réparation ont été faites au montant de $5,000.

—Lundi 24 a été célébré à l'évêché le mariage de M. James Bruce avec Mlle Marie Jeanne Bourgeault.

La cérémonie a été faite par M. l'abbé Leboucher vicaire de la cathédrale.

M. le Dr J. J. A. Labrecque et M. B. Bouchard ont rempli l'office de témoins.

Etaient présents :

M. le Dr V. Bourgeault, Mme V. Bourgeault, Mlles Berthe et Flore Ange Bourgeault, Mlles Ida et Irène Lacroix, M. et Mme Perkins. Mlle Labelle, M. Kelly et M. Robinson.

Dans l'après-midi le nouveau couple a pris le train pour Saskatoon.

Nous offrons nos meilleurs vœux à la nouvelle famille assurée qu'elle sera toujours catholique avant tout.

—Dans les vastes usines qui viennent d'être érigées de l'autre côté de la rivière M. Félix Frank a déclaré au conseil de ville qu'il sera établie une manufacture pour la construction des voitures de chemins de fer, de tous genres, wagons - palais, wagons - restaurants, etc.

—Un commencement d'incendie s'est déclaré dans le garage d'automobiles Owners, dimanche. Les dommages ont été peu considérables.

—Il est dû à la ville $60,000 d'arrérages de taxes.

—William Ware un vétéran de la guerre de Crimée est mort la semaine dernière sur son homestead à Spruce Holme près de Prince Albert. Il a été enterré avec les honneurs militaires.

—Il n'y a pas lieu de se plaindre outre mesure que le mois de mars soit froid. A compulser les régistres de la température depuis 15 ans on constate que c'est un peu la même chose tous les ans. L'an dernier, du 19 au 22, le thermomètre s'est maintenu aux environs de 30 degrés au dessous de zéro.

—Le R. P. McCaffrey, à toutes les messes, dimanche, a parlé de l'importance de la presse catholique et a recommandé spécialement LE PATRIOTE comme organe des catholiques de langue française. Il a annoncé aussi qu'il se publierait bientôt dans les ateliers du PATRIOTE un journal catnolique de langue anglaise. Merci au R. P. McCaffrey pour ses paroles si sympathiques.

—M. Massaquand, de Paris, était de passage à l'évêché, mardi.

—Le Révérendissime Père Bruno, V. G., abbé du monastère bénédictin St Pierre de Muenster, partira ces jours-ci pour Rome où il prendra part à l'élection du coadjuteur de l'abbé primat, Dom Hildebrand.

—M. D. B. Hanna, 3e vice-président du C.N.R., a déclaré que les manufactures de l'autre côté de la rivière emploieront cet été 500 hommes et auront un prodigieux développement d'ici peu.

PERSONNEL

Nous ont fait l'honneur d'une visite à nos bureaux: M. Laurence directeur du "Prince Albert Times" M. Emile Richard, de Richard, Sask M. Emile Grézaud, de Duck Lake R. P. Danis, de St. Louis, M. l'abbé P. Nicolet, de Carlton, et M. l'abbé Schmid, de Duck Lake.

Des milliers de pertes de vie

Le désastre de l'inondation dans l'Ohio et l'Indiana est encore plus considérable que l'annonçaient les premières dépêches, La ville de Dayton est submergée, les pertes de vie atteignent 2,000 et les pertes matérielles $50,000,000. C'est l'un des plus terribles désastres depuis celui de Galveston.

La chute d'Andrinople

Les Bulgares ont enfin réussi à entrer dans Andrinople. Le commandant Turc s'est suicidé. Le feu fait rage dans la ville. On espère que la paix va maintenant se conclure.

Elections le 17 avril

La date des élections provinciales dans l'Alberta a été fixée hier au 17 avril, nomination le 10.